

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
RECTORAT  
Service Vie Scolaire

**LETTRE-TYPE DE CONVOCATION  
DES MEMBRES DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
ET DES PERSONNES CONVOQUEES NON MEMBRES DU CONSEIL**

(Ville), le

Le Principal du Collège  
Le Proviseur du lycée

(vos références)

à

M ....

M.....,

En application du décret N° 85-1348 du 18 décembre 1985 modifié, relatif aux procédures disciplinaires dans les collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil de discipline que se déroulera :

le....(jour)....(date)....(mois) 200 .. à ..... heures .....

Le conseil de discipline examinera le cas de l'élève :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Classe : .....

Les faits qui lui sont reprochés sont :

.....  
.....

Je tiens à vous préciser que vous pouvez prendre connaissance du dossier de l'élève auprès de mon secrétariat.

*(préciser éventuellement les horaires)*

*(ce paragraphe concerne uniquement les membres du Conseil de Discipline et le défenseur).*

Je vous prie d'agréer, M. ....

Nom du chef d'établissement  
(signature)

**LETTRE-TYPE DE CONVOCATION  
DE L'ELEVE**

(Ville), le

Le Principal du Collège  
Le Proviseur du lycée

(vos références)

à

M ....

M.....,

En application du décret N° 85-1348 du 18 décembre 1985 modifié, relatif aux procédures disciplinaires dans les collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil de discipline de l'établissement, qui examinera votre cas, se réunira ;

le....(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

Les faits qui vous sont reprochés sont :

.....  
.....

Vous pourrez présenter votre défense oralement ou par écrit, ou en vous faisant assister par une personne de votre choix. Dans ce cas, vous voudrez bien me communiquer ses nom, prénom et adresse, afin que je lui fasse parvenir une convocation réglementaire.

Je tiens à vous préciser que vous pouvez prendre connaissance de votre dossier auprès de mon secrétariat.

*(préciser éventuellement les horaires)*

Je vous prie d'agréer, M. ....

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**FICHE 3**

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
RECTORAT  
Service Vie Scolaire

**LETTRÉ-TYPE DE CONVOCATION  
DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL**

(Ville), le

Le Principal du Collège  
Le Proviseur du lycée

(vos références)

à

M ....

M.....,

En application du décret N° 85-1348 du 18 décembre 1985 modifié, relatif aux procédures disciplinaires dans les collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil de discipline de l'établissement, qui examinera le cas de votre enfant (nom, prénom) se réunira :

le....(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

Les faits qui lui sont reprochés sont :

.....  
.....

Vous avez le droit d'être entendu(e) par le conseil de discipline et votre enfant peut présenter sa défense oralement ou par écrit, ou en se faisant assister par une personne de son choix. Dans ce cas, vous voudrez bien me communiquer ses nom, prénom et adresse, afin que je lui fasse parvenir une convocation réglementaire.

Je tiens à vous préciser que vous pouvez prendre connaissance du dossier de votre enfant auprès de mon secrétariat.

*(préciser éventuellement les horaires)*

Je vous prie d'agréer, M. ....

(Nom du chef d'établissement)

(signature)

**LETTRE-TYPE DE NOTIFICATION  
DE LA DECISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
A L'ELEVE**

(Ville), le

Le Principal du Collège  
Le Proviseur du lycée

(vos références)

à

M ....

M.....,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil de discipline de l'établissement, réuni le ..... a prononcé la sanction suivante à votre rencontre :

.....  
.....

**Au(x) motif(s) :**

.....  
.....  
.....

**Cette décision est immédiatement exécutoire.**

Aux termes de l'article 31 (alinéa 1) du décret n° 2000-620 du 05/07/00, modifié par le décret 2004-885 du 27/8 2004 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement, vous avez la possibilité de faire appel de cette décision (ou vos parents si vous êtes mineur), dans un délai de 8 jours, par courrier, auprès de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille - Service Vie Scolaire - Place Lucien Paye - 13621 Aix en Provence Cedex 1

Je vous prie d'agréer, M. ....

(nom du chef d'établissement)

(signature)

**LETTRE-TYPE DE NOTIFICATION  
DE LA DECISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
AUX PARENTS OU AU REPRESENTANT LEGAL**

(Ville), le

Le Principal du Collège  
Le Proviseur du lycée

(vos références)

à

M ....

M.....,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil de discipline de l'établissement, réuni le ..... a prononcé la sanction suivante à l'encontre de votre enfant (nom, prénom).....

**au(x) motif(s) :**

**Cette décision est immédiatement exécutoire.**

Aux termes de l'article 31 (alinéa 1) du décret n° 2000-620 du 05/07/00, modifié par le décret 2004-885 du 27/8/2004, relatif aux établissements publics locaux d'enseignement, vous avez la possibilité de faire appel de cette décision, dans un délai de 8 jours, par courrier, auprès de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille - Service Vie Scolaire - Place Lucien Paye - 13621 Aix en Provence Cedex 1

Je vous prie d'agréer, M. ....

(Nom du chef d'établissement)

(signature)

**MODELE DE PROCES VERBAL  
DU CONSEIL DE DISCIPLINE**

*Le procès-verbal décrira le déroulement complet du conseil de discipline, de l'ouverture à la fin de la séance.*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
EN DATE DU .....**

ETABLISSEMENT : *(nom et adresse)*.....

Président de séance : .....

Secrétaire de séance : .....

① Identité de l'élève

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Classe fréquentée :

Qualité : *(interne -1/2 Pensionnaire- externe)* :

Boursier :

② Responsable légal

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Lien avec l'élève :

③ Date de la lettre de convocation

à l'élève :

au responsable légal :

aux membres du conseil :

au défenseur:

④ Nom, prénom, adresse, qualité du défenseur de l'élève : .....

⑤ Motif(s) à l'origine de la comparution de l'élève :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à.....heures., Mme/M.....assure le secrétariat de séance

⑥ **Parcours scolaire de l'élève** :

⑦ **Compte rendu des débats** : *(questions posées par les membres du conseil, réponses de l'élève, observations des parents, interventions du défenseur, etc...)*

⑧ M.....,Principal/Proviseur, conclut le débat et décide de procéder au vote à bulletin secret.

Les personnes qui ne sont pas membres du conseil de discipline sont invitées à quitter la salle.

Le principal/Proviseur invite à voter en proposant la sanction suivante :

.....  
.....  
.....

⇒ Ou en cas d'exclusion temporaire

du.....au.....

.....  
.....  
.....

⇒ Mesures éventuelles d'accompagnement et/ou de réparation

.....  
.....  
.....

En cas de doute, le conseil de discipline peut décider qu'il n'y a pas lieu de sanctionner l'élève.

Résultats du vote

Nombre de votants : .....

Nombre de bulletins blancs, nuls et abstentions : .....

Suffrages exprimés :

Pour la sanction proposée : ..... voix

Contre la sanction proposée : ..... voix

**⑨ Décision du Conseil de discipline**

Le conseil de discipline a décidé, à la majorité des suffrages exprimés, (indiquer la sanction),  
au(x)  
motif(s).....

L'élève et ses parents (ou son représentant légal) sont introduits dans la salle pour la notification immédiate de la décision du conseil de discipline.

Ils sont informés que cette notification sera confirmée le jour même par lettre recommandée avec accusé de réception. Le Chef d'établissement précise qu'il y a possibilité de faire appel de cette décision auprès de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, dans un délai de huit jours, conformément aux dispositions de l'article 31 alinéa 1 du décret n° 2000-620 du 05/07/00, modifié par le décret 2004-885 du 27/8/2004 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Cet appel n'est pas suspensif et la décision demeure donc, immédiatement exécutoire.

La séance est levée à .....

Le(a) secrétaire de séance,

Le Président du Conseil,

(nom, prénom et signature)

(nom, prénom et signature)

**Fiche 7**

**LISTE D'EMARGEMENT**

*A joindre au procès-verbal du conseil de discipline*

CONSEIL DE DISCIPLINE EN DATE DU .....

Composition du Conseil de Discipline	Absents	Présents (signature)
<p>Président de séance :</p> <p>Secrétaire de séance</p> <p>Nom et qualité des membres du conseil</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Nom et qualité des personnes entendues :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>		



<b>Bordereau des pièces à joindre obligatoirement au procès-verbal du conseil de discipline</b>
---

⇒ 1 exemplaire sera adressé à l'Inspection Académique

⇒ 1 exemplaire sera adressé au Rectorat - Service Vie Scolaire

⇒ 1 exemplaire à conserver aux archives

- Convocation de l'élève mis en cause avec l'accusé de réception
- Convocation du représentant légal avec l'accusé de réception
- Convocation, le cas échéant, du défenseur avec l'accusé de réception
- Liste d'émargement des membres du conseil de discipline présents
- Notification de décision à l'élève mis en cause avec l'accusé de réception
- Notification de décision au représentant légal avec l'accusé de réception
- Le ou les bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours
- Rapport circonstancié du chef d'établissement
- Rapport de la personne ayant demandé la réunion du conseil de discipline
- Rapport du professeur principal si celui-ci n'est pas entendu par le conseil de discipline
- Rapport(s) du ou des témoins de l'affaire ayant entraîné la réunion du conseil de discipline
- Elément(s) complémentaire(s) éventuel(s) concernant :
  - sanctions antérieures de l'année scolaire en cours
  - mesures éducatives internes prises pour l'accompagnement de l'élève (commission de vie scolaire par exemple)
  - signalement à la C.C.S.D., à l'Inspecteur d'Académie, au Procureur de la République
  - documents relatifs au suivi de l'élève - assistante sociale, éducateur..., accompagnés de la nature des interventions engagées (A.E.M.O. ....)
- Joindre au procès-verbal un exemplaire de la présente liste dûment cochée

**Le procès-verbal complet doit être adressé dans les cinq jours qui suivent la séance :**

⇒ à l'Inspection Académique,

⇒ au Rectorat - Service Vie Scolaire